



# CONCOURS PHOTO 2023

**LE PLAISIR D'ÊTRE  
ENSEMBLE**

*Pour les jeunes de 16 à 29 ans,  
jusqu'à 350€ de Chèques-Vacances  
à gagner !*

Date limite de participation  
**Vendredi 19 janvier 2024**

En partenariat avec



**VACANCES  
OUVERTES**

[WWW.VACANCES-OUVERTES.ASSO.FR](http://WWW.VACANCES-OUVERTES.ASSO.FR)



# CONCOURS PHOTOS 2022

## LE PLAISIR D'ÊTRE ENSEMBLE

### RÈGLEMENT

#### LE CONCOURS - CATÉGORIE JEUNES

Le concours photos organisé par Vacances Ouvertes, en partenariat avec l'ANCV, s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 29 ans partant en vacances dans le cadre des dispositifs *Parcours Vacances*, ou *Départs collectifs, jeunes accompagnés*, mis en place par une structure (mission locale, écoles de la 2<sup>e</sup> chance, foyer de jeunes travailleurs...).

Les participant·es au concours acceptent que leurs photos soient publiées ou exposées par Vacances Ouvertes ou ses partenaires, dans le cadre de leur communication institutionnelle.

#### LE THÈME

Pour participer, vos photos devront s'accorder au thème

### LE PLAISIR D'ÊTRE ENSEMBLE

*Les vacances sont aussi l'occasion de se retrouver, en famille, entre ami·es, mais aussi de rencontre de nouvelles personnes et de partager des moments hors du temps. Envoyez-nous en photo ces moments où vous avez ressenti le plaisir d'être ensemble..*

#### LES PRIX DU CONCOURS PHOTOS

##### **Catégorie Jeunes**

Premier prix : 350€ de Chèques-Vacances

Deuxième prix : 250€ de Chèques-Vacances

Troisième prix : 150€ de Chèques-Vacances

*Prix coup de cœur : 150€ de Chèques-Vacances (ouvert à toutes les catégories)*

#### LES CRITÈRES DE SÉLECTION

Le jury prime une photo parmi celles envoyées. 3 critères seront retenus :

- Respect du thème
- Originalité des scènes photographiées
- Qualité des photographies, du cadrage, de la prise de vue, etc.

#### DATE LIMITE DE PARTICIPATION

La date limite d'envoi *des photos et des recettes* est exceptionnellement fixée au **VENDREDI 19 JANVIER 2024**

à l'adresse mail suivante : [concoursphotos@vacances-ouvertes.asso.fr](mailto:concoursphotos@vacances-ouvertes.asso.fr)



## MODALITÉS DE PARTICIPATION

- Il est possible de participer au concours photos jeunes individuellement, ou par groupe.
- Dans le cas d'un groupe de jeunes, le prix est attribué à l'ensemble du groupe.
- L'envoi doit se limiter à 4 photos maximum, par jeune ou groupe de jeunes, donc par bulletin de participation.
- Le bulletin de participation en page 4 doit être complètement rempli avec les nom et prénom du ou des jeunes et les coordonnées de la personne référente.
- La ou les photos ainsi que le bulletin de participation dûment rempli doivent être envoyés par mail à **concoursphotos@vacances-ouvertes.asso.fr**
- L'association Vacances Ouvertes se réserve le droit de retirer de la compétition des photos qu'elle considère, à son entière discrétion, comme offensantes ou inappropriées.

*Attention : un.e jeune vacancier.e ne peut pas participer plusieurs fois la même année.*

## PHOTOS... OU AUTRES SUPPORTS

Si les candidat-es veulent partager leurs souvenirs de vacances avec d'autres supports numériques - **vidéo, gif, boomerang...** - **ces derniers pourront concourir dans la catégorie Coup de cœur.**

Seules obligations :

- Respecter le thème du Concours, *Le plaisir d'être ensemble*
- Respecter les mêmes modalités de participation que pour l'envoi de photos

## PARTAGEZ VOS PHOTOS SUR INSTA

Si vous souhaitez partager vos photos sur les réseaux, n'hésitez pas à taguer @vacances\_ouvertes et à mentionner le #concoursphotos23



## LE JURY

Le jury est composé de membres de VO et de ses partenaires. Il se réunit en début d'année 2023 pour examiner les candidatures. Les gagnant-es seront ensuite contacté-es afin de participer à la cérémonie de remise des prix.

## + D'INFOS

[www.vacances-ouvertes.asso.fr](http://www.vacances-ouvertes.asso.fr)



20  
23

# CONCOURS PHOTOS 2023

## LE PLAISIR D'ÊTRE ENSEMBLE

### BULLETIN DE PARTICIPATION

#### STRUCTURE PORTANT LE PROJET

Structure

Personne référente

Adresse postale

CP

Ville

Tél.

Mail

#### PARTICIPANT-ES (Noms et prénoms)

1/

2/

3/

4/

5/

- Participons au Concours Photos 2022 organisé par Vacances Ouvertes,
- Certifions nous être assuré-es de l'accord des personnes figurant sur les photographies et autres supports que nous envoyons (ou de leurs parents pour les mineur-es),
- Autorisons l'association Vacances Ouvertes et l'ANCV à exposer et publier ces photographies et autres supports dans le cadre de leur communication institutionnelle.

Afin d'être assuré-es que Vacances Ouvertes retrouve les photos correspondantes à ce bulletin de participation, n'oubliez pas d'indiquer dans le corps du mail contenant vos photos ou autres supports :

Nom, prénom, nom de la structure, nom de votre conseiller-e ou animateur-trice.

FAIT À

LE

SIGNATURE :

Ce bulletin et vos photos sont à renvoyer avant le 19 janvier 2024

Par mail : [concoursphotos@vacances-ouvertes.asso.fr](mailto:concoursphotos@vacances-ouvertes.asso.fr)



## ILS SOUTIENNENT LES APPELS À PROJETS



Ministères  
des Solidarités  
et de la Santé,  
de l'Éducation  
nationale et  
de la Jeunesse



Les Caf  
Finistère,  
Ille-et-Vilaine,  
Côtes d'Armor

